

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 79 (1934)
Heft: 3

Rubrik: Chronique du tir

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DU TIR

Le concours d'armée de Fribourg ¹.

« En septembre dernier, un bataillon de landwehr réunit, le dernier jour de service, pour un tir d'élimination, les meilleurs tireurs de toutes les compagnies qui voulaient aller à Fribourg. Chaque compagnie y délégua de 15 à 20 hommes, en tout environ 80 hommes qui, après 5 coups d'essai, effectuèrent un tir de 10 balles sur la cible décimale. Les 6 meilleurs résultats de chaque compagnie devaient déterminer l'unité qui représenterait le bataillon au Tir fédéral de Fribourg. La compagnie victorieuse désigna, à son tour, les six tireurs ayant obtenu les meilleurs résultats pour constituer le groupe du concours d'armée. Et cela dix mois avant le concours !

Cette manière de procéder, qui certainement aura déjà été imitée par-ci par-là, doit tranquillement être considérée comme fautive et en opposition avec le but poursuivi par le premier concours fédéral d'armée. Ces lignes tendent à empêcher que d'autres groupes d'armée ne soient mis sur pied d'une manière aussi malheureuse, et à aider à ce que le concours devienne en effet ce qu'il peut et ce qu'il doit être.

Quelle est l'idée qui a inspiré le concours d'armée ? Certainement il ne s'agit pas en tout premier lieu de déterminer quels sont les six hommes d'une unité ou d'un corps de troupes qui atteindront par hasard à Fribourg les meilleurs résultats ; non, le sens en est bien plus profond. Le concours de Fribourg doit être précédé d'un concours bien plus important parmi plusieurs milliers des meilleurs tireurs dans tout le pays. Et ce concours général devrait se continuer jusqu'à quelques semaines avant le début de notre plus grande fête nationale. Jusqu'à fin juin tous les fusils doivent être en action, en vue de transformer de bons tireurs en excellents tireurs, en vue de fournir à l'armée un grand nombre de carabiniers.

¹ Extrait de la « Gazette des carabiniers ». A l'heure où toutes nos unités combattantes préparent la sélection de l'équipe qui représentera leurs couleurs au Concours d'armée du Tir fédéral de 1934, il nous a paru intéressant de reproduire ici l'opinion du colonel Otter — qui fut pendant de nombreuses années commandant de nos écoles de tir à Wallenstadt — et qui demeure encore l'un de nos meilleurs tireurs nationaux. (Rééd.)

Jusqu'à fin juin, il devait y avoir au moins une douzaine des meilleurs tireurs de chaque unité qui ne sachent pas qui représentera à Fribourg la compagnie, le bataillon, etc. Jusqu'alors devra continuer la préparation, la formation ; jusqu'alors les unités auront l'occasion d'éliminer progressivement, sur les 20 à 30 tireurs inscrits au début, les tireurs moins sûrs. Ce n'est que vers fin juin que se déroulera le concours principal qui désignera alors l'unité déléguée à Fribourg.

Il ne sera pas nécessaire d'annoncer à Fribourg dès ce moment-là les noms des concurrents. Il sera bien assez tôt de le faire, sur formulaire officiel, une semaine avant l'ouverture de la fête nationale. L'organisation du concours d'armée n'en pâtira aucunement : la ville de fête est renseignée depuis six mois, elle connaît le nombre exact des groupes concurrents.

Les unités, qu'un long exercice et qu'une dure élimination auront mises en évidence, disposeront encore de 2 à 3 dimanches, soit de 2 à 3 jours de tir, pour parfaire l'entraînement de leurs 10 à 12 meilleurs tireurs. C'est alors que les caisses d'ordinaire devront s'ouvrir pour permettre à ces hommes de se rendre sur une ligne de tir bien située, afin de permettre de fixer définitivement, dans un concours plus restreint, quels sont les tireurs qui représenteront l'unité à Fribourg et quels seront les remplaçants.

La première partie de cette élimination et de ces concours peut fort bien être exécutée, jusqu'à fin juin, au sein des sociétés de tir. Le commandant d'unité n'aura qu'à désigner un officier zélé qui se vouera spécialement à cette importante affaire. Tous les tireurs de l'unité, pouvant et désirant aller à Fribourg, doivent avoir l'occasion de s'entraîner en vue de ce beau concours. Ce ne serait certes pas trop demander que tous les « candidats » puissent chaque mois tirer, à part quelques balles d'essai, 5 à 6 fois le programme du concours d'armée, soit 6 coups sur la cible décimale.

Il reste encore cinq mois disponibles pour la préparation de tous ces tireurs ; chaque tireur peut donc jusqu'à la dernière élimination tirer environ 250 balles bien visées. 250 balles, c'est déjà quelque chose ! Avec cela on peut transformer un apprenti en un bon, et un bon en un très bon tireur ! Sans doute, chaque mois le nombre des « candidats » ira en diminuant ; mais il ne doit pas subir une réduction trop rapide, car chaque tireur doit conserver le ferme espoir de triompher, grâce à son zèle et à sa persévérance, dans l'élimination finale.

L'officier, chargé dans l'unité de la préparation et de l'organisation du concours, rassemblera à la fin de chaque mois les résultats de ses tireurs, munis du visa des comités des sections, et renseignera régulièrement son chef de compagnie et celui-ci son comman-

dant de bataillon. Sans doute cela exigera du travail ; il faudra lutter avec des contrariétés, avec des désillusions. Mais tous ces ennuis seront compensés par le plaisir, la satisfaction de constater une amélioration progressive des résultats.

L'on m'a dit bien souvent qu'il serait bien plus simple de prélever les six tireurs du groupe de l'ensemble du bataillon, au lieu d'une compagnie, puisque chaque bataillon ne peut fournir en somme que six tireurs. On simplifierait ainsi la besogne, et les résultats n'en seraient que meilleurs. Cela est vrai ; ce serait encore bien plus simple et occasionnerait moins de peine, si l'on choisissait six tireurs, non pas dans un bataillon, mais dans toute une division. Et les résultats en seraient formidables.

Mais à Fribourg les groupes d'armée et les tireurs ne doivent pas avoir comme objectif principal l'obtention de distinctions individuelles et collectives ; ils doivent au contraire faire, avant tout, la preuve que notre armée possède un grand nombre d'excellents tireurs. Un concours d'armée ne doit pas avoir pour but de perfectionner que quelques bons tireurs, et de charger ces tireurs d'élite, choisis au sein de grandes unités d'armée, d'effectuer ce concours. Non — il est nécessaire que de très nombreux soldats, porteurs du fusil, participent au combat à Fribourg en exécutant avec zèle tous les exercices préparatoires. A cette condition seulement, le concours servira à quelque chose ; c'est ainsi que sera formée une petite armée de carabiniers dont les résultats imposeront l'admiration. Le concours proprement dit exécuté par les élus à Fribourg ne sera que le couronnement des longs exercices d'entraînement.

L'élite et la landwehr, c'est-à-dire les troupes qui auront à supporter en première ligne le terrible choc d'un combat moderne, ce sont ces troupes qui doivent se mettre à l'œuvre dans le sens de l'exposé ci-dessus ; c'est en agissant ainsi que toute l'armée en retirera un bénéfice. »

Colonel OTTER.